

OUTILS ET ÉQUIPEMENTS

Inspection réalisée par :

Département :

Date :



Outils à main

	OUI	NON	N/A
En bon état, propres et secs	☐	☐	☐
Bien rangés	☐	☐	☐
Objets coupants et couteaux utilitaires rangés dans un étui, lame rétractée	☐	☐	☐
Limes munies d'un manche	☐	☐	☐
Absence d'outils de confection artisanale	☐	☐	☐
★ On utilise les outils appropriés au travail à réaliser	☐	☐	☐

Outils portatifs à moteur et accessoires

En bon état	☐	☐	☐
ex. : poignée et boîtier intacts, fils non dénudés, gaine isolante non fendue ni craquée, cordon froid au toucher lorsqu'en fonction, boyau d'air non déformé ni usé	☐	☐	☐
Rangés à un endroit prévu à cette fin, sans risque de tomber	☐	☐	☐
Fiche de branchement solide munie d'une troisième broche sinon l'outil a une double isolation interne identifiée par le symbole	☐	☐	☐
Rallonge électrique de type industriel, d'un calibre approprié à l'outil utilisé	☐	☐	☐
vérifier l'ampérage de l'outil pour déterminer le calibre sécuritaire à utiliser, ex. 14 ou 12	☐	☐	☐
Cordons électriques ou boyaux d'air installés de façon à ne pas gêner le passage	☐	☐	☐
ex. : suspendus à plus de 2 m du sol ou protégés et fixés au sol	☐	☐	☐
Chargeur utilisé spécifique à la batterie de l'équipement	☐	☐	☐
Boyaux d'air comprimé sous haute pression : munis de chaînes de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue pour parer un bris de connexion	☐	☐	☐
★ On débranche l'outil avant de faire des réglages ou de changer les accessoires	☐	☐	☐
★ On débranche l'outil en tirant sur la fiche et non sur le cordon	☐	☐	☐
★ On n'utilise pas un outil électrique dans un milieu détrempe	☐	☐	☐
★ On porte les équipements de protection requis; on évite le port de gants et de vêtements amples quand on utilise les outils ex. : protection recommandée : lunettes de sécurité ou visière, protecteurs auditifs, souliers de sécurité	☐	☐	☐
★ On ne se nettoie pas avec l'air comprimé	☐	☐	☐

Échelles et escabeaux

Équipements et montants propres, sans arêtes vives ou fissures, ni signe de corrosion	☐	☐	☐
Barreaux, rivets, écrous solidement fixés	☐	☐	☐
Pieds, marches, échelons complets et fixés solidement	☐	☐	☐
Pieds de l'échelle en métal munis de patins antidérapants	☐	☐	☐
Poulie ou corde de l'échelle en bonne condition	☐	☐	☐
Dispositif de verrouillage de la rallonge de l'échelle en place et fonctionnel	☐	☐	☐
Fabrique d'un matériel isolant ou en bois si utilisé près d'un conducteur électrique	☐	☐	☐
Échelle de longueur suffisante pour le travail à faire	☐	☐	☐
dépasse d'au moins 90 cm la surface ou le palier à atteindre	☐	☐	☐
Échelle fixe :	☐	☐	☐
- ancrée solidement à la structure, les barreaux installés à une distance de 150 mm du mur - espace libre maintenu autour de l'échelle 90 cm devant et 40 cm de chaque côté	☐	☐	☐
Utilisation d'une crinoline si risque de chute de plus de 6 m	☐	☐	☐

Échelles et escabeaux (suite)

	OUI	NON	N/A
★ On ne se sert pas de la plateforme de l'escabeau comme d'un échelon	☐	☐	☐
★ On n'utilise pas d'escabeau sur une plateforme ou devant une porte	☐	☐	☐
★ On monte ou descend de l'échelle en faisant face à l'équipement et en utilisant les trois points d'appui	☐	☐	☐

Passerelles et plateformes aux machines

Surface propre (exempte d'obstacles ou d'objets à la traîne) et antidérapante	☐	☐	☐
Absence de vide ou de dénivellations pouvant entraîner une chute de hauteur ou de plain-pied	☐	☐	☐
Hauteur de plus de 45 cm du sol : garde-corps d'une hauteur comprise entre 90 cm et 110 cm et lisse intermédiaire sur tous les côtés exposés aux chutes et ceinturé au plancher d'une plinthe de 10 cm pour empêcher la chute d'objets	☐	☐	☐
Escalier d'accès muni de rampes latérales	☐	☐	☐
Angle de l'escalier de service menant à la passerelle entre 20° et 50°	☐	☐	☐
Deux issues disponibles en cas d'évacuation d'urgence	☐	☐	☐

Machines

Pièces en mouvement et angles rentrants inaccessibles durant le fonctionnement • ex. : protection des courroies, des roues d'engrenage, des rouleaux	☐	☐	☐
L'ouverture des protecteurs fixes nécessite l'utilisation d'un outil.	☐	☐	☐
Dispositifs de sécurité fonctionnels • attention aux contournements	☐	☐	☐
Arrêt d'urgence • en bon état, facile d'accès et situé hors de la zone dangereuse • clairement identifié et de type champignon ex. : aucun bouton encastré	☐	☐	☐
Panneau de commande en bon état; commandes bien identifiées	☐	☐	☐
Zones dangereuses bien éclairées	☐	☐	☐
Bâti de la machine et pièces métalliques mis à la terre	☐	☐	☐
Pédale de fonctionnement : protégée sur le dessus et les côtés par un protecteur fixe	☐	☐	☐
Canalisations d'air comprimé ou de gaz naturel en bon état et protégées de tout impact accidentel	☐	☐	☐
Pression d'air utilisée pour le nettoyage des machines limitée à 200 kPa (30 psi) à l'aide d'un régulateur ou utilisation d'une soufflette sécuritaire dont la pression est limitée à 30 psi lorsque l'embout est bloqué	☐	☐	☐
Zone sécuritaire pour traverser le convoyeur ou la machine • ex. : pont muni de rampes	☐	☐	☐
Collecteur de poussières combustibles fermé ¹ , installé à l'extérieur du bâtiment et muni d'évents de déflagration ; si à l'intérieur, adjacent à un mur ou à un plafond donnant sur l'extérieur et muni d'évents de déflagration	☐	☐	☐
★ On utilise les procédures d'opération sécuritaire lors des interventions sur la machine	☐	☐	☐
★ On applique le cadenassage lors des travaux de déblocage, d'entretien et de réparation	☐	☐	☐
★ On porte les équipements de protection requis; on évite le port de gants, de vêtements amples, de lacets trop longs quand on travaille près des machines • ex. : protection recommandée : lunettes de sécurité ou visière, protecteurs auditifs, souliers de sécurité, chemise boutonnée à manches courtes	☐	☐	☐

★ Ce pictogramme indique les actions ou les méthodes de travail à observer.

1. Consulter l'article 59 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) portant sur les collecteurs de poussières fermés pour plus de renseignements sur la norme à respecter.